

Bonjour à tous,

Suite aux réponses reçues au questionnaire de fin de saison et aux réponses reçues, les membres du Comité 92 après analyse et délibération ont décidé de répondre favorablement à :

1/ Pour les interclubs féminin, masculin et vétéran

- Création d'une division D8/D9
- Création d'une division P10/NC
- Mise en place d'un bonus offensif en cas de victoire 4/0 en IC féminin
- Mise en place d'un bonus offensif en cas de victoire 6/0 en IC masculin et vétéran
- Pour les play-offs des IC féminin et masculin, en cas d'égalité mise en place du double en or pour départager les équipes
- Pour les play-offs de l'IC vétéran, en cas d'égalité mise en place du mixte en or pour départager les équipes

Suite à la demande de création de division de niveau, les équipes engagées devront obligatoirement proposer un week-end de réception parmi ceux proposés sur le fichier d'inscription, en précisant le jour de réception, l'heure, le gymnase avec son adresse.

2/ Pour l'interclubs mixte

- Les équipes désirant recevoir le week-end devront justifier ce choix par écrit lors de l'inscription des équipes
- La règle des promotions/relégations est modifiée comme suit :
  - . Pour la pré-régionale le premier monte directement en régional 3, le second jouera les barrages de montée en régionale 3 et les deux derniers de la poule seront relégués en division 1
  - . Pour la division 1, les premiers de chaque poule sont promus en pré-régionale et les deux derniers de chaque poule sont relégués en division 2
  - . Pour les divisions 2, 3, 4, 5, les deux premiers de chaque poule sont promus en division supérieure et les deux derniers de chaque poule sont relégués en division inférieure
  - . Pour la division 6, les deux premiers de chaque poule sont promus en division 5 et les derniers de chaque poule seront relégués en division 7
  - . Pour la division 7 les deux premiers sont promus en division 6

En fonction des descentes de l'interclub de régional 3, la règle de des promotions/relégations pourra être modifiée.

3/ Pour l'ensemble des interclubs

- Le fichier XLS est abandonné, l'ensemble des interclubs seront gérés dans Badnet

4/ Rappel :

Pour tous les interclubs une buvette convenable doit être faite. En cas d'impossibilité d'organiser une buvette, le club devra en avvertir les équipes adverses.